

COMMUNIQUE DE PRESSE DU COMITE FER CANTAL

Le Comité Fer Cantal se félicite, depuis début juillet, de la mise en circulation quotidienne de la relation de nuit entre AURILLAC et PARIS.

Cette avancée, qui marque un tournant pour notre territoire, est le fruit d'une mobilisation continue des cheminots avec leur syndicat CGT CHEMINOTS DU CANTAL, des ÉLUS et des USAGERS appuyés par le Comité Fer Cantal.

Cela marque le retour tant attendu après plus de 20 ans, d'une relation ferroviaire essentielle pour le désenclavement du Massif Central, de ses territoires et de ses habitants.

Cependant, cette étape ne saurait suffire. Le Comité Fer insiste sur la nécessité de garantir la pérennité de cette liaison et d'assurer sa régularité dans des conditions de transport dignes du 21^e siècle. Il est crucial que les usagers puissent bénéficier d'un service public fiable, accessible et confortable avec des horaires et des temps de voyage raisonnables (actuellement d'environ 10 à 12 heures selon le sens, avec une attente à Brive d'environ 4 h !).

La lutte pour le transport ferroviaire dans le CANTAL ne s'arrête pas au train de nuit :

- Depuis AURILLAC, nous pouvons rejoindre les métropoles régionales CLERMONT et BRIVE grâce à des infrastructures ferroviaires existantes.
- AU moment où sont prévus des travaux pour diminuer les temps de parcours sur les lignes PARIS / CLERMONT-FERRAND et PARIS / BRIVE, il est impératif que nos petites lignes soient également rénovées, pour que la liaison AURILLAC / PARIS puisse s'approcher des 5 H 30.
- Pour ces relations, nous demandons aussi des horaires réellement adaptés, qui correspondent aux vrais besoins des usagers, avec des correspondances vers les régions voisines.
- Les usagers veulent le retour d'une présence humaine dans les gares.
- Nous réitérons également notre demande de création de navettes ouvrières et scolaires (Vic-sur-Cère, Aurillac, Le Rouget, Maurs, Laroquebrou).
- Pour la pérennité et l'entretien de nos lignes, le FRET ferroviaire public doit être relancé dans le CANTAL. Les besoins de transport de fret existent (pellets, ordures ménagères, ...), la création d'une gare adaptée est indispensable.

Le retour du train de nuit est une victoire collective, mais la bataille se poursuit pour un SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE GARANT DE L'ÉQUITÉ SUR NOTRE TERRITOIRE. La mise en concurrence de l'exploitation des TER et INTERCITÉ risque fort de laisser de côté nos "petites lignes" si peu attractives pour les investisseurs privés. Nous demandons qu'un terme y soit mis.

LE COMITÉ FER CANTAL